



Levallois Perret, le 23 novembre 2017

Communiqué de presse

Voip Telecom obtient la 9ème place au palmarès national 2017 du Deloitte In Extenso Technology Fast 50.

Voip Telecom annonce aujourd'hui avoir obtenu la **9e place nationale** du **Deloitte In Extenso Technology Fast 50** qui récompense les entreprises technologiques ayant **le plus fort taux de croissance de leur chiffre d'affaires sur les 4 dernières années.**

Entre 2013 et 2016, Voip Telecom a connu **une croissance de 2073 % !**

Cette **hyper croissance** est la conséquence directe :

- **D'un marché porteur** : depuis l'annonce officielle de **l'arrêt du RTC** ⁽¹⁾ en 2016, l'ensemble des PME, grands groupes et entités publiques françaises vont devoir adapter leur téléphonie aux nouvelles technologies en VOIP et mode hébergé (cloud), cette mutation technologique s'accompagne d'une profonde évolution des usages (télétravail, mobilité, convergence fixe x mobile x chat/sms x visio x conférence...) qui conduit à **l'avènement de la « communication unifiée »**.
- **D'une stratégie volontariste** : par une combinaison réussie de **croissance organique et d'acquisitions**, Voip Telecom a construit des offres couvrant l'ensemble des besoins (liens Internet, téléphonie fixe et mobile en mode hébergé) et les a déployées sur la totalité du territoire français.

Pour **William Binet**, actionnaire majoritaire du groupe Voip Telecom **« Ce prix récompense et vient conforter nos choix techniques (communication unifiée dans le cloud UCaaS ⁽²⁾), notre positionnement (offre globale) et notre stratégie de développement (croissance organique et acquisitions ciblées). Nous avons encore devant nous 3 à 5 années de très forte croissance pour accompagner nos clients PME, grands groupes et entités publiques dans la mutation de leur téléphonie »**.

Pour **Arianne Bucaille**, Associée Deloitte responsable nationale du Technology Fast 50, **« Gage de confiance auprès des investisseurs et du marché, le palmarès Technology Fast 50 de Deloitte est la preuve du dynamisme et de la capacité d'innovation des entreprises Françaises. Nous sommes convaincus que ces entreprises technologiques seront demain les fers de lance de notre économie et les catalyseurs d'une dynamique de croissance créatrice d'emplois et de valeur. C'est avec une réelle fierté que nous décernons un prix à Voip Telecom, entreprise lauréate de l'édition 2017 »**

(1) Arrêt du RTC: <https://www.arcep.fr/fileadmin/reprise/dossiers/cuivre/arret-RTC-orange-30112015.pdf>

(2) UCaaS: Unified Communication as a Service, communication unifiée

A propos de Voip Telecom :

Voip Telecom est un **opérateur télécom de nouvelle génération** pour entreprises, spécialisé dans les technologies de téléphonie unifiée (convergence fixe, mobile, sms/chat, visio, conférence ,...) hébergée dans le cloud.

Voip Telecom offre aux PME, grands groupes et administrations, **l'ensemble des produits et services leur permettant d'avoir une téléphonie moderne et performante**. Le groupe compte aujourd'hui plus de 4000 clients et une centaine de collaborateurs.

Le groupe a une **présence nationale** avec des agences à Paris et région parisienne, à Meaux, en Normandie (Le Havre, Caen), à Lyon, Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Beauvais et Lille. Depuis l'acquisition d'Etit, Voip Telecom est membre de **Résadia**.

Pour en savoir plus : www.voip-telecom.com

A propos du programme Technology Fast 50 :

Le programme Technology **Fast 50 a vu le jour en 1995 à San Jose en Californie**, cœur de la Silicon Valley, et a ensuite été étendu à tous les Etats-Unis puis au Royaume-Uni, au Canada, aux Pays-Bas, à Israël et à la France. Il est désormais présent dans plus de **40 pays et régions dans le monde**. Il a été créé afin de **mettre en valeur la remarquable contribution des entreprises technologiques à la croissance de l'économie**.

Deloitte a par ailleurs développé **trois palmarès continentaux** :

- Europe, Moyen-Orient et Afrique : Fast 500 EMEA
- Amérique du Nord : Fast 500 North America
- Asie Pacifique : Fast 500 Asia Pacific.

Pour en savoir plus : www.fast50france.com

Méthodologie du Fast 50 :

Le concours est ouvert à toute entreprise qui remplit, cumulativement, l'ensemble des critères déterminant du palmarès Technology Fast 50 :

- Etre une entreprise **française indépendante** ;
- Etre **propriétaire de brevets et/ou consacrer au moins 5% de son chiffre d'affaires annuel à un budget Recherche et développement** et être dans l'un des six secteurs d'activité suivants : 1) Biotech et Sciences de la Vie 2) Energie et Greentech 3) Hardware et Electronique 4) Internet, Médias et Télécoms 5) Logiciels et Services Informatiques 6) Aerospace & Défense - Rappel : les entreprises des secteurs E-commerce, Consulting et Formation, Agences de communication Marketing et Bureaux d'études n'ayant pas développé une technologie propre, ne sont pas autorisés à participer ;
- Avoir été créée avant le **1er janvier 2013** et avoir clôturé au moins quatre exercices comptables de douze mois ;
- Avoir réalisé un **chiffre d'affaires minimum de 50 000 euros en 2013**.

A propos de Deloitte :

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited (DTTL), société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. DTTL (ou “Deloitte Global”) ne fournit pas de services à des clients. Pour en savoir plus sur notre réseau global de firmes membres : www.deloitte.com/about. En France, Deloitte SAS est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.

© 2017 Deloitte SAS. Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited

A propos d'In Extenso :

In Extenso, entité du réseau Deloitte, est un acteur majeur de l'expertise comptable et des services professionnels pour les TPE-PME en France.

Avec **un réseau de plus 4 700 collaborateurs et 220 agences réparties sur tout le territoire**, In Extenso propose aux chefs d'entreprises, artisans, commerçants, professions libérales et responsables d'associations un service professionnel complet, à tous les stades de la vie de leur entreprise et sur l'ensemble des domaines liés à la gestion de leur activité : comptabilité, fiscalité, gestion, juridique, conseil social et paies, gestion du patrimoine, conseil en innovation-croissance, évaluation et sinistres, redressement d'entreprise, conseil en tourisme, culture et hôtellerie, transmission d'entreprise. In Extenso est l'interlocuteur privilégié de plus de **100 000 clients appartenant à tous les secteurs d'activité et a réalisé en 2015-2016 un chiffre d'affaires de 370 millions d'euros**. Pour en savoir plus, www.inextenso.fr et reussir-au-quotidien.fr

Marie Parant

Relation Presse Voip Telecom
+ 33 (0) 1 85 78 26 21
marie.parant@voip-telecom.com

Priscille Holler

Relations Presse Deloitte
+ 33 (0) 1 58 37 93 76
pholler@deloitte.fr